



Simiane-Collongue

A : Mme MAZEAUD

Simiane-Collongue, le 20 juillet 2020

Objet : Réponse à votre courrier du 15/07/2020

Madame,

Je prends acte de votre correspondance du 15 juillet 2020 relatif au vote du budget de la commune.

Je vous rappelle que celui-ci a déjà été voté en Conseil Municipal du 10 juillet 2020, et qu'il n'y a plus lieu de délibérer à présent.

Pour rappel, une commission des finances a été organisée le 1er juillet avec les membres élus de votre groupe, où vous avez pu nous interroger sur un certain nombre d'éléments.

Lors du Conseil Municipal du 10 juillet, il a été donné la parole à chaque conseiller municipal qui en a fait la demande. Et chacun s'est exprimé au-delà du temps réglementaire prévu dans le règlement intérieur.

L'Adjoint aux Finances a aussi pris le soin de répondre à l'intégralité de vos questions qui furent très nombreuses.

Cette séance publique a duré au total plus de 3 heures, je considère donc que les échanges ont été suffisants pour permettre le débat. Et que l'Assemblée délibérante a choisi. Il n'y a donc pas lieu de revenir sur le sujet.

Je vous invite donc à réécouter la bande son du conseil municipal pour retrouver les réponses à vos questions.

Je vous prie, Madame la Conseillère Municipale, de croire en ma parfaite considération.


Le Maire
Philippe ARDHUIN
